



Court séjour provisoire

Liste de choix de foyers de soins de longue durée

Patient _____
(Nom de famille, prénom)

Numéro de carte
Santé _____

Code de
version _____

Veillez choisir jusqu'à cinq foyers de soins de longue durée pour des courts séjours provisoires et les classer par ordre de préférence. Le nom de l'auteur de la demande sera ajouté aux listes d'attente des foyers choisis s'il est admissible et si les foyers de soins de longue durée en question sont en mesure de fournir les soins requis. Santé à domicile Ontario informera de l'admissibilité. Les lits de court séjour provisoires sont disponible à tous les patients hospitalisés ayant besoin d'un ANS/de SLD.

Ordre de préférence (1-5)	Ville	Centre	Choisir le type de chambre
	Ottawa (Nepean)	Carleton Lodge	☐ De base
	Ottawa	Extendicare Laurier Manor	☐ De base
	Ottawa (Kanata)	Forest Hill	☐ De base
	Ottawa	Peter D. Clark (S)	☐ De base
Ordre de préférence	Ville	Ouest	Choisir le type de chambre
	Deep River	Four Seasons Lodge	☐ De base
	Kemptville	Hôpital du district de Kemptville	☐ De base
	Renfrew	Groves Park Lodge	☐ De base ☐ À deux lits ☐ Individuelle
	Pembroke	Marianhill	☐ De base ☐ À deux lits ☐ Individuelle

(S) = Unité sécurisée

TARIFS D'HÉBERGEMENT

Tarifs actuels (1^{er} juillet 2025 – assujettis à une augmentation annuelle)

De base (2085,37 \$/mois) **À deux lits** (2 514,24 \$/mois) **Individuelle** (2 979,32 \$/mois)

Le résident d'un foyers de soins de longue durée dont le revenu est insuffisant pour payer le taux de quote-part complet (c.-à-d. dont le revenu est inférieur au maximum des frais de logement de base et de l'allocation de menues dépenses) pourrait être admissible à une réduction du montant de la quote-part. C'est ce qu'on appelle la « réduction de tarif » et elle n'est offerte qu'aux résidents logés dans une chambre de base.

Court séjour provisoire

Liste de choix de foyers de soins de longue durée

Patient	_____	_____	_____
	(Nom de famille, prénom)	Numéro de carte Santé	Code de version

Le résident d'un foyers de soins de longue durée est tenu de payer les frais de logement applicables pour la durée de son séjour. S'il a un mandataire spécial qui est légalement autorisé à prendre des décisions financières pour lui, cette personne doit s'acquitter de cette obligation pour le compte du résident.

- Je comprends que si je veux une chambre à deux lits ou individuelle, aucune subvention ou réduction de tarif n'est offerte.
- En signant ce formulaire de choix de foyers de soins de longue durée, je confirme avoir pris connaissance des différents coûts liés aux chambres de base, à deux lits et individuelles dans les foyers de soins de longue durée de mon choix.
- Si mon mandataire spécial pour les biens prend actuellement des décisions financières pour moi, je confirme l'avoir consulté, qu'il est au courant de ce qui précède et qu'il est d'accord.

CONSENTEMENT AU PLACEMENT

- Je consens à ce que Santé à domicile Ontario, en tant que coordonnateur des placements désigné, puisse divulguer mes renseignements personnels sur la santé au foyers de soins de longue durée de mon choix.
- Je reconnais avoir été informé des raisons pour lesquelles ces renseignements sont nécessaires et je les comprends. Je comprends que Santé à domicile Ontario mettra à jour cette information et la transmettra à d'autres Santé à domicile Ontarios, aux autres professionnels de la santé participant à la prestation de mes soins et au foyers de soins de longue durée de mon choix.
- Je comprends que je peux retirer mon consentement à tout moment.

Patient/mandataire spécial :	_____	_____	_____
	Signature	Nom en lettres moulées	Jour/Mois/Année

Mandataire

spécial, veuillez

remplir ce qui suit :

_____	☐ Procureur au soin de la personne	☐ Tuteur et curateur public
Lien avec le patient		